

**SÉANCE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM TENUE LE 4 JUIN 2024 À 19 H, À LA SALLE DU CONSEIL, 118, AVENUE DES CÈDRES À BRIGHAM**

---

Sont présents à l'ouverture madame la conseillère et messieurs les conseillers Gisèle Thériault, Philippe Dunn et Réjean Racine, sous la présidence de la mairesse suppléante madame Stéphanie Martin-Gauthier.

Madame la conseillère Mireille Guay, monsieur le conseiller Daniel Meunier et monsieur le maire Steven Neil sont absents.

Assiste également à la réunion madame Guylaine Poudrier, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière, en l'absence du directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Pierre Lefebvre.

**ORDRE DU JOUR**

- 1 Adoption de l'ordre du jour
  - 2 Approbation du procès-verbal de la séance du 7 mai 2024
  - 3 Approbation des comptes et transferts
  - 4 Rapport des dépenses autorisées
  - 5 Correspondance
  - 6 Administration
    - 6.1 **Embauche – technicienne en gestion contractuelle et approvisionnement**
    - 6.2 **Ratification de la lettre d'entente avec le syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4389**
  - 7 Urbanisme
  - 8 Voirie
    - 8.1 **Appel d'offres 49997TTB - rechargement du chemin Miltimore - adjudication**
    - 8.2 **Décompte progressif no. 1 – Projet secteur Guay**
    - 8.3 **Déneigement des stationnements municipaux et du chemin de l'usine - contrat**
  - 9 Eaux usées et eau potable
    - 9.1 **Avis De motion - Règlement numéro 2024-07 concernant le raccordement à l'aqueduc dans le secteur Guay**
  - 10 Environnement
    - 10.1 **Matrec GFL Environnemental inc. – exercice de l'option concernant la collecte des matières recyclables pour l'année 2025**
    - 10.2 **Autorisation de signature – entente financière entre ÉEQ et la municipalité de Brigham**
  - 11 Sécurité publique
  - 12 Loisirs et culture
  - 13 Varia
  - 14 Période de questions
  - 15 Levée de l'assemblée
-

**2024-111**  
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Philippe Dunn et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour en gardant le varia ouvert.

---

**2024-112**  
**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 MAI 2024**

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal de la séance du 7 mai 2024.

---

**2024-113**  
**APPROBATION DES COMPTES ET TRANSFERTS**

Il est proposé par Philippe Dunn, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'approuver la liste des comptes à payer et des transferts électroniques totalisant 340 889,58 \$ et d'autoriser la directrice générale adjointe à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

<b>Fournisseurs</b>	<b>Description</b>	<b>Montant</b>
Bell Mobilité	Facture mensuelle pour le service de cellulaires	281.24 \$
Bell Canada	Facture mensuelle pour le téléphone du Pavillon Gilles Giroux	79.28 \$
Fonds de solidarité FTQ	Contribution mensuelle au REER des employés	2 082.98 \$
Hydro-Québec	Factures mensuelles pour consommation d'électricité	7 053.18 \$
Revenu Canada	Remise mensuelle des déductions à la source fédérales	4 739.01 \$
Revenu Québec	Remise mensuelle des déductions à la source provinciales	12 330.60 \$
S.C.F.P.	Remise mensuelle des cotisations syndicales	136.17 \$
Vidéotron	Facture mensuelle pour service téléphonique et Internet	337.60 \$
VISA Desjardins	Factures mensuelles - cartes approvisionnement	2 601.66 \$
Esso and mobil business card	Fourniture d'essence pour les véhicules municipaux	673.41 \$
Banque Nationale du Canada	Contribution mensuelle au REER de l'employé	1 739.60 \$
CIBC	Contribution mensuelle au REER de l'employé	942.76 \$
Beneva	Assurances collectives pour les mois de juin	1 667.42 \$
Petite Caisse	Renflouement de la petite caisse	133.30 \$
Walter Jakymec	Remboursement de trop payé	322.71 \$
Eloise Racine	Programme de remboursement d'utilisation de couches réutilisables	100.00 \$
Caroline Dastous	Programme de remboursement d'utilisation de produits d'hygiène réutilisables	78.57 \$
Ministre des Finances	Formation voirie	129.00 \$
Gestion de projets environnementaux Akvo inc.	Mandat de surveillance pour le projet du secteur Guay - avancement des travaux	10 545.66 \$
Association des pompiers de Bromont	Don, résol. 2024-099	750.00 \$
Aquatech Société de Gestion de l'eau inc.	Services d'exploitation des ouv. d'eau potable et des eaux usées pour le mois de février et mai ainsi que service ponctuel de mars 2024	10 121.91 \$
Groupe Conseil Brieau 2011 inc.	Facture mensuelle pour Service Office 365 et service ponctuel	1 137.72 \$
Benjamin et Mercier notaires inc.	Services professionnels pour le poste de pompage Brodeur	1 454.39 \$

Bell Habitations inc.	Services professionnels en matière de gestion contractuelle pour le mois de mai	5 094.83 \$
BRH inc.	Honoraires professionnels pour recrutement	2 586.94 \$
Buropro Citation inc.	Fourniture de livres pour la bibliothèque	461.22 \$
CANAC	Fournitures diverses pour la voirie et bâtiment et fournitures pour réalisation du jardin communautaire	810.80 \$
Centre régional de services aux bibliothèques	Frais de livre perdu et fournitures de buteau - bibliothèque	108.70 \$
Cercles des jeunes ruraux de Granby	Don, résol. 2024-098	150.00 \$
CLD Brome Missisquoi	Carte vélo 2024-2026 selon résol. 2023-250	480.00 \$
DBR informatique inc.	Facture mensuelle des compteurs de l'imprimante Kyocera	391.98 \$
Distribution O-Palardy	Service d'approvisionnement d'eau embouteillée	18.00 \$
Déchi-tech Mobile	Service ponctuel de déchiquetage de documents	904.85 \$
Dec Enviro	Honoraires de surveillance environnementale et contrôle qualitatif - projet secteur Guay	7 346.90 \$
Drumco Énergie	Service d'entretien de la génératrice du poste Lacroix	515.12 \$
Patrick Ewing	3 de 6 vers. contrat - entretien du terrain de baseball (résol. 2022-263) et 3 de 6 vers. contrat tonte de gazon des terrains municipaux (résol. 2022-261)	2 912.70 \$
PM Excavation	Fourniture et transport de terre et/ou compost pour le jardin communautaire	2 873.23 \$
FNX Innov inc.	Service professionnel de surveillance des travaux au poste principal et projet génératrice H-V	4 630.62 \$
Gestim	Contrat de services professionnels pour le poste d'inspection et concordance des règlements	6 318.79 \$
Gaumond & Associés S.E.N.C	Frais de signification - vente pour taxes	125.61 \$
Gestion Vincent & Limoges inc.	Service intermunicipal de camp de jour - Gestion et animation été 2024 - 1er vers.	4 866.17 \$
Installations électriques Claude Gougeon	Service de l'entretien de l'éclairage public	3 365.66 \$
Equip. Récréatifs Jambette inc.	Fourniture et livraison de balançoire et accessoires pour le parc Gilles-Daigneault	4 024.04 \$
Locaplus Cowansville	Fourniture et location pour la voirie	446.11 \$
Lettrage Graphico-Tech inc.	Fourniture d'une pancarte pour le parc Gilles-Daigneault	48.29 \$
Groupe Magnus	Fourniture d'un ensemble de pompe et clapet de pied pour l'alun	508.07 \$
Ministre des Finances	1er vers. Pour les services de la sureté du Québec	128 548.00 \$
Ministre des Finances	Droits annuels pour la propriété d'un barrage	281.00 \$
Madelyn Marcoux	Service professionnel en gestion documentaire et archives	2 494.96 \$
N. Bernard inc.	Fourniture et installation de pneus pour un véhicule municipal et essence pour les véhicules	2 179.61 \$
Petits Moteurs Côté enr	Service d'entretien du tracteur Cub Cadet	1 197.72 \$
Papeterie Cowansville inc.	Fourniture de deux chaises de bureau et fourniture de bureau	2 089.40 \$
Plomberie Meunier	Service de réparation de l'abreuvoir au centre des loisirs	195.46 \$
André Paris inc.	Service annuel de débroussaillage	10 175.29 \$
Raymond Chabot Grant Thornton	Honoraires pour services professionnels pour audit externe pour l'exercice 2023	14 590.32 \$
Services Matrec - GFL Environmental	Service de collecte des matières résiduelles pour le mois de juin	17 667.39 \$
Solution Tim	Service de réparation de cellulaire	146.50 \$
Les services EXP inc.	Mandat de surveillance pour le projet secteur Guay - phase conduites	16 580.84 \$

Le Groupe Sports-Inter Plus	Fourniture et installation d'une table de ping-pong et accessoires pour le parc Gilles-Daigneault et fourniture de sable à ligner	4 551.45 \$
Thomson Reuters	Maj 66 Loi sur la fiscalité municipale et abonnement annuel droit québécois environnement	651.00 \$
Top Location Granby inc.	Fourniture d'un moteur Shindaiwa pour travaux voirie	881.70 \$
Ville de Bromont	Ajustement 2023 entente tripartite	1 486.39 \$

<b>Sous-total des déboursés</b>		<b>312 143.83 \$</b>
	<u>Autres déboursés pour approbation :</u>	
	Salaires des employés et traitement des élus pour le mois de mai	28 583.05 \$
Service aux entreprises Desjardins	Frais fixes mensuels	130.00 \$
	Frais mensuels pour le terminal Interac Global	32.70 \$
<b>Total des déboursés</b>		<b>340 889.58 \$</b>

---

**2024-114**  
**RAPPORT DE DÉPENSES AUTORISÉES**

La directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe dépose un rapport des dépenses autorisées.

---

**2024-115**  
**CORRESPONDANCE**

---

**2024-116**  
**ADMINISTRATION**  
**EMBAUCHE – TECHNICIENNE EN GESTION CONTRACTUELLE ET APPROVISIONNEMENT**

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à un appel de candidatures pour pourvoir le poste de technicien/ne en gestion contractuelle et approvisionnement;

ATTENDU QUE la Municipalité a étudié les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du directeur général;

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'engager Marie-Rose Simeone pour le poste de technicienne en gestion contractuelle et approvisionnement à compter du 25 juin aux conditions prévues à la convention collective, au 5<sup>e</sup> échelon salarial additionné de la prime de coordonnateur échelon 3 et la prime de préposée à l'aqueduc.

---

**2024-117**  
**RATIFICATION DE LA LETTRE D'ENTENTE AVEC LE SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE, SECTION LOCALE 4389**

ATTENDU les besoins relatifs à l'administration municipale par suite du départ de la titulaire du poste de technicienne en gestion contractuelle et en approvisionnement;

Il est proposé par Philippe Dunn, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement :

- que le préambule fait partie intégrante des présentes;

- d'autoriser le maire et le directeur général à négocier et à signer, pour et au nom de la Municipalité, la lettre d'entente no. 3 avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4389, concernant une modification de la *Grille salariale d'emploi* de l'annexe B de la convention collective.

---

**2024-118**  
**VOIRIE**  
**APPEL D'OFFRES 49997TTB –**  
**RECHARGEMENT DU CHEMIN MILTIMORE – ADJUDICATION**

ATTENDU QUE la Municipalité a fait un appel d'offres pour des travaux de rechargement sur le chemin Miltimore (projet 2024-17);

ATTENDU QUE la municipalité de Brigham s'est prévalué du pouvoir prévu au deuxième alinéa à l'article 1063 du *Code municipal du Québec* en se dotant par le règlement numéro 2021-07 (règlement parapluie) d'un emprunt temporaire ;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu cinq (5) soumissions dans le cadre de l'appel d'offres public 2024-17 :

SOUSSIONNAIRES	MONTANT DE LA SOUMISSION TAXES INCLUSES
Pavages Maska inc.	513 611.93 \$
Groupe Colas Québec inc.	551 880.00 \$
Roger Dion & fils 2006 inc.	409 450.12 \$
J. A. Beaudoin Construction Ltée	458 442.54 \$
Huard excavation inc.	681 758.06 \$

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- que le préambule fait partie intégrante des présentes;
- d'accepter la plus basse soumission conforme, pour des travaux de réfection sur le chemin Miltimore dans la cadre de l'appel d'offres 49997TTB, soit la soumission de Roger Dion & fils 2006 inc. au montant de 409 450.12 \$ taxes incluses;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, en partie selon les modalités du règlement parapluie numéro 2021-07;
- d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

---

**2024-119**  
**VOIRIE**  
**DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 1 – PROJET SECTEUR GUAY**

ATTENDU la résolution d'adjudication 2023-261 et la résolution 2023-214;

ATTENDU la recommandation de l'ingénieur de la firme GéoSymbiose inc. de procéder au paiement suivant le décompte progressif n° 1 et l'acceptation provisoire daté du 30 mai 2024;

Il est proposé par Philippe Dunn, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement :

- que le préambule fait partie intégrante des présentes;
- de procéder au paiement, suivant le décompte progressif n° 1 et l'acceptation provisoire, au montant de 615 740,55 \$ (taxes incluses) à l'entreprise *Les entreprises Denexco inc.* pour les travaux de mise aux normes des infrastructures et l'installation de nouvelles conduites dans le secteur Guay;

- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, en partie selon les modalités du Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) 2023 sous-volet 1.2, par le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ), ainsi qu'à même le fond général;

- d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

---

**2024-120**  
**VOIRIE**  
**DÉNEIGEMENT DES STATIONNEMENTS MUNICIPAUX**  
**ET DU CHEMIN DE L'USINE – CONTRAT**

ATTENDU l'offre de service de Mini Excavation Eric Bonin Inc., datée du 12 mai 2024;

Il est proposé par Philippe Dunn, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- d'accorder un contrat à l'entreprise Mini Excavation Éric Bonin inc. pour le déneigement des stationnements et des équipements municipaux selon les conditions libellées au contrat 2015-2018 pour un montant de :

9 500.00 \$ par année plus taxes pour la saison 2024-2025;  
10 000.00 \$ par année plus taxes pour la saison 2025-2026;  
10 500.00 \$ par année plus taxes pour la saison 2026-2027;

Et pour deux années supplémentaires, au montant de :

10 500.00 \$ par année plus taxes pour la saison 2027-2028;  
11 000.00 \$ par année plus taxes pour la saison 2028-2029;

- d'autoriser le directeur général ou la directrice générale adjointe à négocier à signer tout document à cet effet;

- de financer cette dépense à même le fonds général de la municipalité.

---

**2024-121**  
**EAUX USÉES ET EAU POTABLE**  
**AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-07**  
**CONCERNANT LE RACCORDEMENT À L'AQUEDUC DANS LE SECTEUR GUAY**

Avis de motion est donné par monsieur le maire Steven Neil, de la présentation pour adoption à une prochaine séance du *Règlement numéro 2024-07 concernant le raccordement à l'aqueduc dans le secteur Guay*. L'objet de ce règlement est de prévoir les normes applicables pour les branchements au nouveau réseau d'aqueduc dans le secteur Guay.

---

**2024-122**  
**ENVIRONNEMENT**  
**MATREC GFL ENVIRONNEMENTAL INC.- EXERCICE DE L'OPTION CONCERNANT LA COLLECTE**  
**DES MATIÈRES RECYCLABLES POUR L'ANNÉE 2025**

ATTENDU le contrat pour l'appel d'offres 2023-29 pour la collecte, le transport et la disposition des matières résiduelles comprenant une année supplémentaire en option pour la collecte des matières recyclables débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et se terminant le 31 décembre 2025 qui stipule que :

Le soumissionnaire accorde à la Municipalité l'option irrévocable de prolonger la durée du contrat pour la collecte des matières recyclables pour une période supplémentaire

d'un (1) an, selon les mêmes termes et aux mêmes conditions au prix soumis au bordereau de prix.

Au plus tard quatre 105 jours avant la fin prévue au contrat pour la collecte des matières recyclables, la Municipalité peut transmettre à l'adjudicataire un avis de prolongation d'un (1) an. À défaut, le contrat pour la collecte des matières recyclables prendra fin à la date prévue sans autre avis.

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- d'exercer l'option et d'accepter le prolongement du contrat pour l'année 2025 pour la collecte des matières recyclables avec Matrec GFL Environmental inc., selon les mêmes termes, aux mêmes conditions et au montant annuel de 87 150,56 \$ (plus taxes);

---

**2024-123**  
**ENVIRONNEMENT**  
**AUTORISATION DE SIGNATURE – ENTENTE FINANCIÈRE ENTRE ÉEQ**  
**ET LA MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM**

ATTENDU QUE la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, c. Q-2) (ci-après « la Loi ») a été modifiée par la *Loi modifiant principalement la Loi sur la qualité de l'environnement en matière de consigne et de collecte sélective* (L.Q. 2021, c. 5), sanctionnée le 17 mars 2021;

ATTENDU QUE l'article 53.31.0.2 de la Loi ainsi modifiée prévoit qu'aucune municipalité ni aucun groupement de municipalités ne peut, de sa propre initiative, élaborer ni mettre en œuvre tout ou partie d'un système de collecte sélective de certaines matières recyclables lorsque l'élaboration, la mise en œuvre et le financement d'un tel système sont confiés à des personnes par règlement;

ATTENDU QUE le *Règlement portant sur un système de collecte sélective de certaines matières résiduelles* (RLRQ, c. Q-2, r. 46.01) (ci-après « le Règlement ») est entré en vigueur le 7 juillet 2022;

ATTENDU QUE ÉEQ est l'organisme de gestion désigné en application de la section 1 du Chapitre III du Règlement, à qui est confié la responsabilité d'élaborer, de mettre en œuvre et de soutenir financièrement un système de collecte sélective de certaines matières recyclables à l'échelle du Québec;

ATTENDU QUE la municipalité de Brigham a actuellement les compétences en ce qui a trait à la collecte, au transport et au traitement des matières résiduelles;

ATTENDU QUE la municipalité de Brigham peut se prévaloir des dispositions du décret 1875-2023 et souhaite parvenir à une entente financière avec ÉEQ afin que l'ensemble des dépenses admissibles concernant la collecte et le transport des matières recyclables lui soient remboursé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025;

ATTENDU QUE certains autres services seront pris en charge par ÉEQ dans le cadre du système de collecte sélective à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025;

ATTENDU QU'il y a lieu pour ÉEQ et la Municipalité de prévoir les modalités applicables au versement de la compensation et aux services pris en charge par ÉEQ à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 par une entente provisoire;

ATTENDU QUE le conseil a pris acte du contenu de l'entente financière à intervenir avec Éco Entreprises Québec concernant la modernisation de la collecte sélective;

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement :

- d'autoriser la signature de l'entente financière de Éco Entreprises Québec concernant les frais admissibles liés à la collecte et au transport des matières recyclables pour l'année 2025 par le maire, monsieur Steven Neil, et le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Pierre Lefebvre;

- que copie de la présente résolution soit acheminée à la MRC de Brome-Missisquoi.

---

**2024-124**  
**VARIA**

---

**2024-125**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les membres du conseil municipal tiennent une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres. Le conseil municipal n'a pas reçu de questions via le site Internet de la Municipalité de Brigham.

L'ordre du jour est mis à la disposition du public par le biais du site Internet de la Municipalité ainsi qu'à la salle du conseil.

---

**2024-126**  
**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Philippe Dunn et résolu unanimement de lever l'assemblée. Il est 19 h 48.

---

Stéphanie Martin-Gauthier  
Mairesse suppléante

---

Guylaine Poudrier  
Directrice générale adjointe et secrétaire-  
trésorière adjointe